



Information and Privacy
Commissioner of Ontario

Commissaire à l'information et à la
protection de la vie privée de l'Ontario

DOCUMENT D'INFORMATION

Rapport annuel 2021 du CIPVP Principales statistiques et tendances

Demands déposées en vertu de la *Loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée* et la *Loi sur l'accès à l'information municipale et la protection de la vie privée*

- En 2021, 55 578 demandes d'accès à l'information ont été déposées en Ontario, une hausse de plus de 26 % par rapport aux 44 167 demandes déposées en 2020. Cela s'approche du niveau d'avant la pandémie, en 2019, année où 60 394 demandes d'accès à l'information ont été déposées.
- Dans le secteur provincial, les institutions ont réglé un peu moins de 64 % des demandes d'accès à l'information dans un délai de 30 jours, ce qui représente une baisse de 3 % par rapport à l'année précédente.
- En 2021, les trois institutions provinciales ayant reçu le plus de demandes d'accès à l'information étaient le ministère de l'Environnement, de la Protection de la nature et des Parcs (8 820), le ministère du Solliciteur général (6 329) et le ministère des Services à l'enfance et des Services sociaux et communautaires (3 251).
- Dans le secteur municipal, les institutions ont réglé 80 % des demandes d'accès à l'information dans un délai de 30 jours, en hausse de 2 % par rapport à l'année précédente.
- En 2021, les trois institutions municipales ayant reçu le plus de demandes d'accès à l'information étaient le Service de police de Toronto (3 626), la cité de Toronto (2 870) et le Service de police de la région de Durham (1 521).

Demands déposées en vertu de la *Loi sur la protection des renseignements personnels sur la santé*

- En 2021, 137 481 demandes d'accès à des renseignements personnels sur la santé ont été déposées, soit 2,5 % de moins que les 140 950 demandes déposées en 2020.
- Les institutions du secteur de la santé ont réglé 137 234 demandes d'accès à des renseignements personnels sur la santé en 2021, ce qui représente un taux de respect du délai de réponse de 30 jours de 92 %. Il s'agit là d'une baisse de 5 % par rapport à 2020.
- Les institutions du secteur de la santé ont accordé l'accès complet aux renseignements personnels sur la santé en réponse à 96 % des demandes en 2021.



2 Bloor Street East
Suite 1400
Toronto, Ontario
Canada M4W 1A8

2, rue Bloor Est
Bureau 1400
Toronto (Ontario)
Canada M4W 1A8

Tel/Tél : (416) 326-3333
1 (800) 387-0073
TTY/ATS : (416) 325-7539
Web : www.ipc.on.ca

Atteintes à la vie privée dans le secteur de la santé

- En 2021, d'après les statistiques annuelles fournies par les dépositaires de renseignements sur la santé, il y a eu 11 263 atteintes à la vie privée ayant fait intervenir des renseignements personnels sur la santé.
- La divulgation non autorisée est restée l'une des principales causes des atteintes à la vie privée dans le secteur de la santé; 4 848 de ces atteintes étaient attribuables à des renseignements envoyés par télécopieur à un mauvais destinataire. Il s'agit là d'une baisse par rapport à 2020, mais les renseignements envoyés par télécopieur à un mauvais destinataire comptent toujours pour la plupart des divulgations non autorisées dans le secteur de la santé.

Demandes déposées en vertu de la partie X de la *Loi sur les services à l'enfance, à la jeunesse et à la famille*

- En 2021, les fournisseurs de services à l'enfance et à la famille assujettis à la partie X de la LSEJF ont reçu 9 980 demandes d'accès à des renseignements personnels, une hausse de plus de 42 % par rapport aux 7 037 demandes reçues en 2020.
- Au total, le secteur des services à l'enfance et à la famille a réglé 6 929 demandes dans le délai de 30 jours, soit 72 %.
- L'accès complet aux dossiers a été accordé en réponse à 4 381 demandes de renseignements personnels en 2021.

Atteintes à la vie privée dans le secteur des services à l'enfance, à la jeunesse et à la famille

- Le secteur des services à l'enfance et à la famille a signalé 508 atteintes à la vie privée en vertu de la partie X en 2021, par rapport à 588 en 2020.
- Au total, 469 atteintes à la vie privée ont été attribuables à une divulgation non autorisée. Les courriels envoyés à un mauvais destinataire ont compté pour 275 d'entre elles; 50 étaient attribuables à des renseignements envoyés par télécopieur à un mauvais destinataire, et 144 ont été causées par la divulgation de renseignements par d'autres moyens.

Statistiques – Services de tribunal administratif du CIPVP

Au total, en 2021, le CIPVP a ouvert 2 923 dossiers et en a fermé 2 976.

Dossiers d'appel ouverts et fermés – accès à l'information

- En 2021, le CIPVP a ouvert 1 406 appels concernant l'accès à l'information. Les appels interjetés à la suite de demandes déposées en vertu de la loi s'appliquant aux institutions municipales représentaient 56 % de ces appels; 44 % d'entre eux ont été interjetés en vertu de la loi s'appliquant aux institutions provinciales.

- La plupart des appels, soit 73 %, concernaient l'accès à des documents généraux.
- Le CIPVP a fermé 1 356 dossiers d'appel en 2021 par rapport à 1 136 l'année précédente.
- En 2021, 20 % des appels ont fait l'objet d'un règlement précoce et 56 % ont été réglés au stade de la médiation. Moins du quart des appels ont fait l'objet d'un arbitrage.

Issue des appels

- Sur les 233 appels réglés par voie d'ordonnance par un arbitre du CIPVP en 2021, la décision de l'institution a été confirmée dans 54 % des cas, confirmée partiellement dans 28 % des cas et infirmée dans 17 % des cas. Au total, 1 % des appels ont été rejetés après examen d'observations.

Plaintes relatives à la protection de la vie privée et atteintes à la vie privée autodéclarées, LAIPVP et LAIMPVP

- En 2021, le CIPVP a ouvert 359 dossiers de plainte concernant la protection de la vie privée et des atteintes à la vie privée déclarées par les institutions. Au total, 238 de ces dossiers relevaient du secteur municipal et 121 du secteur provincial. Le CIPVP a réglé 373 dossiers concernant la protection de la vie privée en 2021.

Dossiers de plainte dans le secteur de la santé, LPRPS

- En 2021, le CIPVP a ouvert plus de 980 dossiers dans le secteur de la santé. Parmi ces dossiers, 535 avaient trait à des atteintes à la vie privée, dont 177 concernaient des renseignements personnels mal dirigés ou perdus, 170 des collectes, utilisations ou divulgations non autorisées et 112 des consultations non autorisées. Les cyberattaques ont été la cause de 32 atteintes à la vie privée signalées au CIPVP dans le secteur de la santé, ce qui représente une hausse de 45 % par rapport à l'année précédente.
- Sur les autres dossiers dans le secteur de la santé, 205 avaient trait à des plaintes concernant l'accès ou la rectification, et 199 à des plaintes concernant la collecte, l'utilisation ou la divulgation. Le CIPVP a ouvert 41 dossiers relatifs à la collecte, à l'utilisation et à la divulgation. Il a fermé 1 079 dossiers dans le secteur de la santé en 2021.

Dossiers relevant de la partie X de la LSEJF

- En 2021, le CIPVP a ouvert 165 dossiers relatifs à la protection de la vie privée en vertu de la LSEJF. Sur ces dossiers, 77 avaient trait à des atteintes à la vie privée signalées par le secteur des services à l'enfance et à la famille, dont des renseignements personnels mal dirigés ou perdus (47 %), des divulgations non autorisées (35 %) et des consultations non autorisées (9 %).
- Parmi les autres dossiers ouverts en vertu de la LSEJF en 2021, 64 portaient sur des plaintes relatives à l'accès ou à la rectification, et 24 sur des plaintes concernant la collecte, l'utilisation ou la divulgation.

- En 2021, nous avons rendu deux décisions en vertu de la partie X de la LSEJF. Ces premières décisions en vertu de cette loi établissent des précédents importants en contribuant à déterminer ce que représente la prestation de services aux termes de la partie X et en définissant la portée des dossiers d'adoption qui sont soustraits à l'application de la loi.

Ressources supplémentaires

- [La commissaire à l'information et à la protection de la vie privée réclame à nouveau une loi ontarienne sur la protection de la vie privée dans le secteur privé](#)
- [L'accès à l'information et la protection de la vie privée : pierres angulaires d'un Ontario numérique](#)
- [Statistiques fournies au CIPVP en 2021](#)

Renseignements pour les médias

media@ipc.on.ca